

Bachoca

N°004 - Journal d'information municipale - GRATUIT - Novembre 2021



Réunion publique
du 15 Octobre



EDITO



Murloises, Murlois,

Même si la situation sanitaire nous contraint encore à appliquer quelques dispositions de protection individuelle et collective, nous avons néanmoins repris une vie quasi « normale ».

Les associations ont repris leurs activités, qu'elles soient culturelles, sportives ou festives. La commune planifie la programmation de ses actions de communication, d'information et de concertation ; ce fût notamment le cas lors de la première réunion publique post-covid destinée à dresser un bilan des actions menées et à venir pour notre village. Elle s'est tenue le vendredi 15 octobre et a rassemblé près de 70 personnes. Au-delà d'une réunion d'information, un échange constructif sur la vie de notre territoire a permis d'impliquer des murlois dans les différents projets à venir; un condensé de cette réunion figure dans ce numéro.

La rénovation et l'entretien de nos installations et voiries seront une priorité et contribueront à l'embellissement de notre village.

Pour la première fois, vous trouverez dans cette bachoca la programmation sous la forme d'un agenda, de la saison culturelle de notre village. Encourager les artistes locaux, promouvoir la diversité des arts et rassembler les murloises et les murlois sont les principaux objectifs de cette démarche.

Enfin, le mois de décembre approche avec la période de Noël et de Saint Sylvestre.

Comme chaque année, nous vous donnons rendez-vous aux différentes activités : le spectacle des enfants, le marché de Noël, le groupement de commande de sapins, sans oublier tous les mercredis soir une halte conviviale à la pause murloise.

Au nom du conseil municipal et avec un peu d'avance; je vous souhaite de passer de très belles fêtes de fin d'année.

Très respectueusement, Eric RIGUET

VIE DANS LA COMMUNE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

INFOS ADMINISTRATIVES

ETAT CIVIL

AGENDA

GESTE ÉCOLO ET PORTRAIT



RÉUNION PUBLIQUE DU 15 OCTOBRE PRÉSENTATION DES TRAVAUX ET ACTIONS A VENIR



JEUNESSE ET SPORT

Un nouvel espace de sport et de santé va être créé au sud du village (proche de l'église) sur un terrain communal de 5000 m². En complément des installations existantes sur l'esplanade et aux tennis, il s'adressera aux jeunes de 13 à 17ans, aux adultes aux randonneurs et aux coureurs (cages de foot, agrès de musculation, tables de pique-nique...).



MUR EN PIERRE

L'ancien mur du parking s'effondrait : un nouveau mur plus solide a été construit et est en cours d'habillage en pierre.

La végétalisation sera entreprise au printemps. Travaux réalisés par les employés communaux.



AMPHITHÉÂTRE

Construit dans les années 1980, l'amphithéâtre extérieur s'est dégradé avec le temps. En février, il sera entièrement rénové en conservant sa fonctionnalité et son esprit village. Travaux réalisés par un artisan Murlois.



MONUMENT

« DU SOUVENIR »

Comme toutes les communes, Murles a un devoir de mémoire. Aucun espace dédié au souvenir n'a été créé. Nous proposons qu'un lieu, un nom et un symbole soient mis en place. Un appel aux volontaires sur cette réflexion est lancé.





CARREFOUR CHEMIN DE L'ÉGALITÉ ET RDI 27

Suite à l'enfouissement de la ligne haute tension entre l'entrée sud du village et le Mas de Perri, la rénovation partielle du chemin de l'égalité sera réalisée (carrefour et bas côtés) par un revêtement d'enrobé.



CHEMIN DE L'ELAGUEUR

Cette route est en mauvaise état; elle dessert les riverains du sud du village (élagueur, fornélada, prieuré et perri). Des travaux d'enfouissement des réseaux (électriques, télécommunication, fibre optique) seront entrepris. Nous profiterons de l'occasion pour implanter un réseau d'éclairage public, inexistant aujourd'hui, ce qui augmentera le niveau de sécurité des usagers.



MAIRIE DE MURLES

La mairie est vieillissante et nécessite :

- Réparation de la toiture et de la charpente
- Mise aux normes accès aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR)
- Mise aux normes électriques
- Mise aux normes de l'isolation thermique
- Mise aux normes vis à vis du code du travail pour les employés communaux

En 2022, seront réalisés l'étude de faisabilité et le budget associé à ce projet qui intégrera également un agrandissement destiné au co-working. Les travaux seront étalés sur les deux années suivantes.



CIMETIERE

Le nouveau cimetière doit être aménagé pour tenir compte des dernières volontés des défunts. Un groupe de réflexion est créé.

OUVERTURE DES GROUPES DE TRAVAIL

Afin de réaliser nos projets collégalement, nous cherchons des volontaires pour :

- Le projet d'aménagement du nouveau cimetière
- Le projet d'aménagement du nouvel espace sportif
- Le projet de création d'un espace réservé au souvenir, à la paix et au recueillement (communément appelé « monument aux morts »).
- Le projet d'élaboration d'une charte de la citoyenneté dans notre village (mieux vivre ensemble à Murles)
- Le projet de création d'une association loi 1901 de la jeunesse (essentiellement destiné aux jeunes de 14 à 20 ans).

Toute candidature est à adresser par mail à :
elusdemurles@gmail.com



RÉUNION PUBLIQUE DU 15 OCTOBRE

Après une crise sanitaire qui n'a pas permis de se rassembler, l'équipe municipale a, dès que possible, souhaité organiser une réunion publique afin d'échanger avec les murloises et les murlois.

Les actions passées et en cours ont été présentées ainsi que les projets et réalisations à venir.

Les questions / réponses, avec l'assemblée nombreuse, se sont déroulées entre les habitants et l'équipe municipale dans une ambiance détendue et constructive. Un apéritif a clôturé ce moment de partage.



CONSEIL MUNICIPAL DU 28 OCTOBRE 2021 :

- RIFSEEP : Régime indemnitaire pour les 3 agents municipaux : vote POUR

- PROJET EDUCATIF TERRITORIAL : Le PEDT est un outil simple et pratique au service de la réussite des élèves et de l'attractivité des territoires. Ce projet doit être signé conjointement par les Maires de Vailhauquès et Murles. Après les explications données par Mr GUYOT, le PEDT est voté à l'unanimité.

- DECISION MODIFICATIVE N° 2 du Budget : vote de l'équilibrage des budgets selon l'avancement des projets pour rester à l'équilibre.

- FIXATION DE LA DUREE DES AMORTISSEMENTS DES SUBVENTIONS VERSEES PAR LA COMMUNE : La facturation pour les frais liés à l'école de Vailhauquès comporte une partie d'investissement. Il nous faut donc fixer la durée des amortissements sur les biens achetés par Vailhauquès afin de pouvoir les déclarer en investissement aussi pour nous. Il est proposé au conseil de fixer cette durée à 10 ans pour tous les biens acquis par Vailhauquès pour l'école. Vote à l'unanimité.

- DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA DRAC POUR UN MONUMENT HISTORIQUE : la clé de voute du clocher de l'église menace de tomber et les travaux sont indispensables. L'Eglise étant inscrite au titre des monuments historiques, une demande de subvention est envisagée auprès de la DRAC. Le devis est de 8 500 € HT et la demande de subvention à hauteur de 40 %. Vote Pour une demande de subvention.

- FONDS DE CONCOURS CCGPSL – ECLAIRAGE SCENIQUE SALLE COQUIN : Afin de terminer l'acquisition des équipements de la salle Coquin, l'éclairage scénique sera renforcé par l'achat de projecteurs LED pour un montant de 10 074 €. Cette dépense peut faire d'objet d'une aide financière de la part de la Communauté de Communes du Grand Pic Saint Loup (à hauteur de 50%). Vote pour à l'unanimité de cette demande de subvention.

CADRE DE VIE ECOLOGIE

POSE DE LA PERGOLA

Suite des travaux du côté de l'épicerie associative, avec la pose de la pergola qui sera prête pour cet été !



JARDINIÈRES POSÉES DEVANT LA MAIRIE

Des jardinières ont été installées le long de la mairie et de la résidence mitoyenne. Cette disposition fait suite à la création de 3 nouveaux logements privés destinés à la location, à l'accessibilité de la mairie aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR) et à l'embellissement du cœur du village. Le stationnement n'est plus autorisé depuis le plan de l'aire jusqu'à l'esplanade. D'autres pistes de réflexion pour le stationnement des riverains sont à l'étude.



LES ACTIONS DES ÉLUS

20 Septembre : Réunion de sécurité avec les maires et la gendarmerie de Castelnaud.

12 Octobre : Inauguration du gymnase intercommunal de St Clément de Rivière.

4 et 11 Octobre : Participations aux commissions de la CCGPSL : jeunesse et sports et mutualisation aides aux communes

13 Novembre : Inauguration traversée de Combaillaux

URBANISME

ENFOUISSEMENT LIGNE HT

Enfouissement ligne HT sud village/Perri : travaux fin 2021.

COMMUNICATION ET ECHANGE

De nouvelles commissions extra-municipales sont mises en place, vous pouvez vous inscrire pour participer aux projets du village : elusdemurles@gmail.com

Opélec
Electricité générale

JÉRÔME OLLIVIER

Dépannage et entretien
Courant fort et courant faible
Domestique et tertiaire
Neuf et rénovation

6 chemin des palombes
34980 Murles

ste.opelec@gmail.com

07 71 64 14 27

SARL AU CAPITAL DE 5000 € - SIRET N° 822 177 374 00011 - RCS DE MONTPELLIER



BENNE À VÉGÉTAUX

Une benne est mise à disposition au Plan de la Treille jusqu'à fin novembre.

GROUPEMENT DE COMMANDE

Des sapins de Noël sont proposés (voir mail envoyé aux murlois) pour des livraisons groupées le 1^{er} et 8 décembre sur la terrasse de la Pause Murloise.

ASSOCIATIONS - CULTURE

FORUM DES ASSOCIATIONS

Le forum s'est tenu le samedi 4 septembre sous un soleil radieux sur l'Esplanade de Murles. Merci à l'ensemble des participants.



EXPOSITION DE PEINTURES

Cette exposition organisée, les 18 et 19 septembre, par les associations EXPRESSIONS MURLOISES et TOUTANCOULEURS en partenariat avec la mairie a trouvé un vif intérêt parmi les visiteurs. Beaucoup de diversité dans la réalisation tant sur les matières, les méthodes et sujets.



TIMBRES DE MURLES

Des timbres personnalisés par la Mairie de Murles sont en vente au prix de 1,30€. D'autres produits issus de la CCGPSL seront proposés bientôt. Pour rappel, vous pouvez aussi acheter des cartes postales de notre village en Mairie et à l'épicerie associative.



VIDE-GRENIERS :

Le second vide-greniers organisé par EXPRESSIONS MURLOISES en partenariat avec la commune et la Pause Murloise a bénéficié d'un beau temps ensoleillé. Les chineurs comme les exposants ont unanimement été satisfaits. Ce vide-greniers a permis de se retrouver et d'échanger après cette période de confinement. Tous souhaitent qu'il y ait récursive.

Arlette Girard



IL ÉTAIT UNE FOIS JAURÈS EN CHANSONS

Le vendredi 8 Octobre l'association J'ai Rendez-vous avec vous faisait un rappel des grands moments de la vie de Jaurès, de sa naissance, à sa mort par assassinat. C'est un rappel de tout un pan de notre histoire !

Les chansons étaient interprétées par Cathy Fernandez accompagnée à la guitare de Michel Vivoux et à l'accordéon de Claude Delrieu.



LE CAFÉ ÉPICÉ MURLOIS

Notre association a poursuivi son rôle d'animation du village par sa gestion du café associatif, la Pause Murloise. Les lundis, mercredis et samedis matins de 9 à 10h30, tous les Murlois peuvent venir acheter pains et viennoiseries et laisser des commandes pour les jours suivants ... et boire un café ou un thé.

Les mercredis en fin d'après-midi, nous ouvrons la Pause pour une soirée conviviale sur la terrasse. La licence III nous permet de servir à tous les adultes vin ou bière ; les enfants et les jeunes trouvent aussi leur boisson préférée.

Pendant l'été, nous avons offert quelques spectacles musicaux de jeunes groupes venus de Viols-le-Fort : des chants d'Amérique du Sud, avec Poplitê, des chansons originales de Façon-Façon, des chansons et de la musique créole. Enfin, nous avons assuré la buvette du superbe spectacle « Il était une fois Jaurès » ainsi que du vide-grenier de l'association « Expressions Murloises ».

Nous recrutons des adhérents et des volontaires pour créer le lien indispensable à la vie du village.



Michel Bakalowicz



HALLOWEEN

Après quelques reports à cause du mauvais temps, les petits monstres ont dû dévaliser les maisons murloises de leurs bonbons et se retrouver à la Pause Murloise pour un moment convivial.



JEUNESSE ET SPORTS

LES JEUNES JARDINIERS DE LA GARRIGUE

Après deux années d'activités réduites, l'association souhaite profiter de l'automne pour organiser ses prochaines activités de fin d'hiver et du printemps. Ces dernières années, les enfants qui participaient aux travaux du jardin pédagogique avec le soutien permanent d'adultes ont grandi et se sont tournés vers de nouvelles activités. Une jeune génération entre 3 et 10 ans est venue égayer le village et devrait pouvoir faire vivre ce jardin. Une assemblée générale est prévue prochainement pour préparer cette nouvelle année. Les parents intéressés, ainsi que les adultes qui veulent contribuer à la vie de l'association, doivent se manifester en écrivant à : jeunesjardiniers@gmail.com.



A VENIR :

FÊTE CUBAINE

20 Novembre Espace Coquin organisée par les associations Expressions Murloises et Montpellier Cuba Solidarité : 17h Documentation, 19h Musique.

CONCERT DE JAZZ - TRIO HUGO GUEZBAR

26 Novembre Espace Coquin organisé par la mairie.

COUTURIERES - LE TOUR DU MONDE EN 80 JOURS

4 Décembre Espace Coquin - 20h30

DEFILE DE MODE - JOSEPHINE STORE

12 Décembre Espace Coquin - 14h

NOËL DES ENFANTS ET MARCHÉ DE NOËL

15 Décembre - 16h Esplanade de Murles organisé par la mairie.

VOEUX DU MAIRE

2 Janvier Espace Coquin organisé par la mairie.

COUTURIERES - CURMINA

15 Janvier Espace Coquin - 20h30

REPAS DES AINÉS

22 Janvier Espace Coquin organisé par la mairie.

CONCERT DE MUSIQUE IRLANDAIS

28 Janvier Espace Coquin organisé par la mairie.



SURETÉ ET TRANQUILLITÉ



SÉCURITÉ ROUTIÈRE DANS LE VILLAGE

Nous rappelons pour la sécurité de tous :

- la limitation de vitesse dans le village est majoritairement de **30 km/h**
- il y a **priorité à droite** dans tout le village
- merci de **respecter les sens interdit**.



FORMATION AUX GESTES DE PREMIERS SECOURS

La première formation sera réalisée pour le personnel municipal et les élus en décembre.

Comme annoncé dans le programme de campagne, d'autres formations seront organisées dès 2022 pour l'ensemble des habitants volontaires.

DEVENEZ ACTEUR INITIEZ VOUS AUX PREMIERS SECOURS

Il y a des gestes qui sauvent



APPELER



MASSER



DEFIBRILLER



STOPPER UNE HEMORRAGIE

MÉDIATHÈQUE DE COMBAILLAUX, MURLES, VAILHAUQUÈS

Novembre

- Samedi 27 novembre à partir de 19h : Soirée Egypte Antique. Repas puis spectacle de danses orientales égyptiennes
Tarif: 20€ (12€ pour les moins de 10 ans)
Salle Occitane, Combaillaux
Inscription du 16 au 24 novembre 2021

13h-15h : Enfants
16h-18h : Adultes
Tarif : 5€

- Vendredi 10 décembre à 11h : Bébés lecteurs. Gratuit, sur inscription. Salle Occitane, Combaillaux
- Samedi 11 décembre de 11h à 12h30 : Matinée jeux de société proposée par l'association Homoludens.
Entrée libre.

Décembre

- Samedi 4 décembre
Ateliers chocolat à Murles, proposés par Fanny Sierra de l'Air Ô Délices

Pass sanitaire demandé pour les plus de 12 ans

Renseignements au 04 67 67 03 93
mediatheque.combaillaux@wanadoo.fr
http://www.combaillaux.fr/le_blog_de_la_mediathèque/

FAGES

ELAGAGE

ELAGAGE
ABATTAGE D'ARBRES
DEBROUSSAILLEMENT
PARCS ET JARDINS

Mas de l'Elagueur - 34980 MURLES

Tél. / Fax : 04 67 84 42 49

Portable : 06 03 83 83 22

INFO ADMINISTRATIVES

RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE

Chaque jeune Français de 16 ans doit se faire recenser. Son recensement effectif, il reçoit une attestation. Il doit présenter cette attestation lors de certaines démarches. Le jeune qui s'est fait recensé est ensuite convoqué à participer à la journée défense et citoyenneté (JDC). Service accessible avec un compte service-public.fr.

Documents numérisés à fournir : Carte nationale d'identité ou passeport valide et Livret de famille à jour.



ETAT CIVIL

MARIAGES

VIALLE Thomas
PARENT Adeline
le 10 Juillet 2021



VIGUIER Alexi
BRUN Alexia
le 17 juillet 2021



PENCREACH Florent
RIBEIRO Emilie
le 28 Aout 2021



Lundi et Vendredi de 8h00 à 12h00
Mardi de 8h30 à 12h30 et 13h30 à 18h00
Jeudi : Télétravail de la secrétaire

Tel : 04 67 84 40 40
mairiedemurles@gmail.com
Mairie de Murles - Facebook

Vous souhaitez rencontrer le Maire ou un élu :
Contactez le secrétariat; en laissant vos coordonnées, un rendez-vous vous sera donné dans les 48h.